

Un nouveau livre

Autor(en): **David, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **15 (1903)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-526271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



UN NOUVEAU LIVRE

par Ph. DAVID, licencié ès-sciences,

attaché au service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de Police de Paris.



L'éditeur Ch. Mendel vient de publier un ouvrage intitulé *La photographie judiciaire*, par le D^r R.-A. Reiss, docteur ès-sciences, chef des travaux photographiques de l'Université de Lausanne.

Nul n'était mieux qualifié que le D^r Reiss pour traiter une pareille question, qui demande une compétence exceptionnelle en toutes les branches de l'art photographique, jointe à des connaissances étendues dans les sciences physico-chimiques. La personnalité du D^r Reiss est d'ailleurs trop connue et trop appréciée des lecteurs de cette *Revue* pour que j'aie beaucoup à insister là-dessus. D'ailleurs on peut dire que l'auteur a véritablement inauguré l'enseignement de cette partie si importante des applications photographiques, puisqu'il professe un cours de photographie judiciaire à la Faculté de Droit de Lausanne. En lisant le bel ouvrage du D^r Reiss, on se rend compte combien les problèmes soulevés par l'application de la photographie aux investigations judiciaires sont multiples et difficiles, et sauf les travaux considérables de Bertillon, en France, de Dennstedt, Schöpff, Jesserich, Popp et du professeur Hans Gross, peu de chercheurs ont contribué jusqu'à pré-

sent à en faciliter les solutions. On constate aussi avec satisfaction quelle puissance investigatrice apporte à l'observateur judiciaire la mise en œuvre des procédés photographiques avec lesquels tout lecteur de cette *Revue* est devenu familier. Chacun de nous peut être requis de coopérer à l'œuvre de la justice et il nous importe de savoir tout ce que nous pouvons tirer de notre matériel photographique courant, au point de vue des constatations judiciaires de toute nature. L'ouvrage que nous présentons est un excellent guide sous ce rapport. Outre l'abondante documentation qu'il possède, il se distingue par un caractère essentiellement pratique. Rien de vague, rien de nuageux en ces pages. Les conseils les plus minutieux et les détails les plus circonstanciés sont donnés pour assurer la réussite des procédés indiqués. A ce signe, on reconnaît que l'auteur est véritablement un praticien et qu'il ne parle que de choses qu'il connaît bien pour les avoir lui-même souvent pratiquées et souvent aussi découvertes.

Avec un pareil guide, nul doute que toute personne quelque peu rompue aux manipulations photographiques ne puisse arriver sans trop de peine à résoudre la plupart des problèmes que soulève toute enquête judiciaire soit criminelle soit civile, à laquelle elle serait amenée occasionnellement à participer, et devenir ainsi un véritable expert photographique. Ceci nous semble surtout vrai pour les divers genres d'expertises en écriture qui forment une partie importante de la photographie judiciaire. Donnons maintenant quelques détails sur les matières traitées.

Le chapitre I fournit les dates historiques de la photographie judiciaire. L'auteur nous apprend que, dès 1854, la police de Lausanne eut l'idée de reproduire à plusieurs exemplaires, par le seul procédé photographique alors connu (daguerréotypie), les traits d'un voleur fameux qui

grâce à cela fut reconnu par le personnel des prisons où il avait été détenu et se vit forcé d'avouer ses méfaits. A partir de cette époque, l'emploi de la photographie comme moyen de recherche d'individus soupçonnés ou d'enquêtes judiciaires se généralise peu à peu pour aboutir à la création à Paris, en 1882, du célèbre système d'identification anthropométrique, universellement connu sous le nom de son créateur Alph. Bertillon et où les procédés photographiques tiennent la plus large place.

Le chapitre II donne des indications sur les différents systèmes de chambre, pieds, objectifs et leurs avantages ou inconvénients dans leur application aux constatations judiciaires. Dans le chapitre III, nous trouvons d'excellents conseils sur la manière de relever fidèlement les vues des lieux de crime et de tous les indices qui peuvent servir à éclairer la justice. De nombreuses illustrations dues à l'auteur lui-même, telles que : vues de la chambre du crime, cadavre de la victime, taches de sang sur les parquets ou escaliers, fractures de porte, etc., permettent d'apprécier l'importance de la photographie en pareilles circonstances.

La photographie des cadavres des victimes d'attentat criminel dont l'examen offre souvent tant de constatations intéressantes et parfois décisives, est traitée avec un soin particulier et fait l'objet du chapitre IV. L'auteur, grâce à des procédés qui lui sont personnels, est arrivé, en faisant ouvrir les yeux du cadavre par le moyen d'une injection de glycérine et au traitement des lèvres par le carmin, à lui donner tout à fait l'aspect du vivant. C'est à s'y méprendre vraiment et ce point est très important quand il s'agit de faire reconnaître par des témoins le portrait d'un cadavre dont l'identité est inconnue. Dans le même but, M. Bertillon photographie les cadavres inconnus déposés la Morgue de Paris, en donnant à la tête la position nor-

male du vivant. Il emploie pour cela un dispositif spécial exposé dans le chapitre IX.

Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage et qui démontre le mieux l'extraordinaire puissance investigatrice de la plaque sensible est le chapitre VI, intitulé la „Photographie de l'Invisible“. L'auteur nous initie avec une clarté et une compétence parfaite aux diverses méthodes utilisées pour faire ressortir nettement les traces invisibles de toute nature, telles que : ecchymoses, traces de strangulation, taches de sang sur les parquets, meubles, linges ou étoffes, même soigneusement lavés, etc. Dans ce dernier cas, en photographiant l'étoffe soupçonnée à travers un filtre bleu, les taches de sang invisibles à l'œil nu apparaissent nettement, comme on peut le voir sur l'épreuve hors texte qui accompagne et justifie la méthode décrite. Signalons aussi la recherche des empreintes invisibles des lignes papillaires qui se trouvent à la face antérieure de l'extrémité des doigts. Tout ce que nous touchons porte nos empreintes digitales, multiples arabesques aux formes infiniment variées et qui suffisent à elles seules à affirmer et, au besoin, faire découvrir notre identité.

L'enquêteur judiciaire les recherchera donc avec un soin particulier. L'éclair magnésique les décèle facilement quand elles se trouvent sur une surface vitreuse : bouteilles, verres à boire, vitrage, glace, etc., mais pour en avoir une reproduction nette et détaillée, il faut recourir à la méthode indiquée par M. Bertillon et qui consiste à photographier ces empreintes, avec un agrandissement de quatre diamètres, en les plaçant sur fond noir mat, et en les éclairant par deux arcs électriques placés le plus près possible de l'axe de l'objectif. Dans ces conditions, on obtient une remarquable reproduction de ces filigranes en blanc sur fond noir, où tous les plus fins détails se laissent apercevoir. Comme les empreintes digitales sont relevées sur tou-

tes les personnes arrêtées en France et un peu partout à l'étranger, et qu'elles sont classées par catégories en même temps que les fiches de signalement dans les vastes répertoires du service central anthropométrique de Paris, on peut retrouver, dans un grand nombre de cas, le nom et le signalement du criminel qui aurait, sans le savoir, laissé ses empreintes digitales invisibles sur le lieu du crime. Ce résultat, qui semble si extraordinaire, a été récemment mis en lumière, à propos de la découverte faite uniquement au moyen de la photographie de ses empreintes, de l'assassin du domestique d'un dentiste de Paris. Ce criminel, nommé Scheffer, dont l'identité avait été ainsi curieusement retrouvée, fit des aveux complets et fut condamné par la Cour d'assises de la Seine. Ces empreintes se retrouvent fréquemment sur le papier : enveloppes, documents divers, billets de banque, etc.; on emploie alors pour les faire apparaître le procédé par saupoudrage avec la mine de plomb, indiqué par M. Bertillon, mais que le Dr Reiss a étudié et complété en indiquant notamment qu'il fallait employer le graphite et non des pseudo-mines de plomb à base de manganèse ou d'antimoine. On trouve également dans ce chapitre des méthodes ingénieuses pour la découverte des empreintes invisibles d'images produites par l'encre d'imprimerie sur les feuilles de garde de gravures, ainsi que des empreintes de crayon formées par gaufrage sur du papier blanc.

Le chapitre VII est consacré à l'examen photographique des documents écrits. On peut soit 1° rechercher les falsifications des documents, soit 2° comparer deux écritures aux fins d'identification. Les procédés photographiques répondent particulièrement bien à la première question. Le Dr Reiss, qui a spécialement travaillé cette partie, nous donne ici les méthodes les plus précises pour reconnaître les grattages et ratures mécaniques ou chimiques, pour dé-

celer par la différenciation photographique des encres, les surcharges ou additions faites après coup, enfin pour déterminer l'âge de l'écriture au moyen des changements de texture et de coloration subis par l'encre et son support. La microphotographie et les procédés orthochromatiques jouent ici le rôle principal. A signaler les agrandissements très bien réussis par l'auteur.

Je ne puis passer sous silence (quoiqu'ici la photographie n'intervienne pas directement), l'étrange phénomène si peu connu du „ décalque invisible ou image latente de l'écriture “, qui a été signalé et décrit pour la première fois par M. Bertillon dans son remarquable travail sur „ La comparaison des Ecritures “ (*Revue scientifique* 1898). Ce phénomène consiste en ceci que toute feuille de papier mise en contact avec de l'écriture en conserve une image, un décalque parfaitement invisible d'ailleurs, mais qu'on peut faire facilement apparaître, révéler par l'application d'un fer à repasser suffisamment chaud. On peut, de cette manière, révéler aussi les caractères enlevés par grattage ou lavage, ainsi que les empreintes digitales et autres traces invisibles sur les documents. Ces expériences faciles à réaliser ne manqueront pas d'intéresser vivement nos lecteurs. Le D^r Reiss a poursuivi ces études et a donné l'explication scientifique de ces phénomènes.

Le chapitre VIII montre tout le parti qu'on peut tirer des agrandissements photographiques et de la multiplication des spécimens dans la comparaison des écritures. On facilite ainsi la recherche des ressemblances et dissemblances graphiques et on peut opérer le classement méthodique des formes de lettres par ordre alphabétique direct, inverse ou médian, selon la méthode appliquée par M. Bertillon dans les recherches de ce genre.

Enfin, les derniers chapitres sont consacrés à l'exposition détaillée du fonctionnement des diverses sections du ser-

vice de l'Identité judiciaire de Paris, vaste et complexe organisme devenu aujourd'hui en tout pays l'auxiliaire indispensable et le complément obligé de toutes les recherches criminelles, et qui représente certainement la plus importante application de la photographie judiciaire. Ces chapitres sont d'une lecture attachante et d'une actualité sans



Phot. Savoye, Lausanne.

cesse renouvelée. A signaler, au point de vue purement photographique, la description d'un nouvel appareil de "photographie métrique" appliquée aux constatations judiciaires. Le but de cet appareil, récemment inventé par M. Bertillon et dont la description a paru pour la première fois dans la *Revue suisse de photographie*, n° 5, mai 1903, est de produire directement, sans autre instrument que l'objectif, des photographies pouvant être utilisées comme de véritables plans géométriques, en coupe, élévation et projection horizontale. Les épreuves du format 30/30 permet

tent de retrouver, par des règles et constructions simples, les formes et les dimensions exactes des objets représentés.

L'exécution matérielle du livre est très soignée; elle fait le plus grand honneur à l'éditeur Ch. Mendel, qui possède d'ailleurs à ce titre une réputation justement méritée. Quelques-unes des illustrations indispensables étaient d'une exécution typographique fort difficile et auraient perdu toute signification. Aussi M. Ch. Mendel n'a-t-il pas hésité à nous les présenter en reproduction photographique directe, sur papier au gélatino-bromure brillant, conservant ainsi toutes les finesses et les contrastes les plus délicats des remarquables clichés originaux de l'auteur.

